Une opération militaire importante au Maroc

Elle avait pour but de rectifier nos lignes avancées

Une opération de rectification de nos lignes avancées vient de commencer au Maroc dans la région de Tadla. Elle est placée sous le commandement du général Loustal, commandant le groupe mobile du Tadla. Le 18 juin, à 20 heures, trois colonnes se sont ébranlées ayant chacune un point précis à occuper, la première sous les ordres du colonel Legrand, partie de Aghbala en direction de Taourit n'Denit qui se trouve à une dizaine de kilomètres en avant; le deuxième colonne partie de Meddar avec la mission d'occuper le djebel Tanount, massif d'une altitude de 2.000 mètres d'une importante valeur stratégique ; la troisième colonne sous les ordres du colonel Dauphinet quittant le plateau d'Azarar Fal en direction du djebel Oustrou et atteignit rapidement ses objectifs. Dès minuit, au lever du jour, toutes les troupes parfaitement éclairées par les partisans progressèrent et dès le matin, tous les objectifs assignés par le haut commandement, étaient atteints dans d'excellentes conditions.

Cette avance a porté notre front au Nord à Taourirt Tini, au centre à Tanout et à gauche sur l'Oudroug, tandis que le colonel Loustral s'est installé à Tizi n'Isli avec les réserves.

Nous nous trouvons à proximité de campements Ait Malou commandés par le chef dissident Moh Balbi, un de nos irréductibles ennemis. Cette avance aura une grande répercussion sur le bloc dissident de l'ouest El Abit que nous pouvons contrôler d'une façon efficace et continue.

Une grave affaire de mœurs
A LIÉVIN

Une fillette de 11 ans a été odieusement outragée par un quinquagénaire

Par une circonstance imprévue, la gendarmerie de Liévin vient de découvrir une affaire de mœurs particulièrement grave. Une jeune enfant de 11 ans subissait depuis neuf mois les odieux agissements d'un terrassier quinquagénaire. Circonstance plus grave, la petite a été contaminée et doit être traitée d'urgence à l'hôpital.

Voici comment les gendarmes découvrirent cette lamentable affaire :

Alors qu'elle était en course, la jeune Simone Clélers, âgée de 11 ans, confia à Mme Van Beveren, demeurant rue Emile Zola, qu'elle souffrait du ventre.

Cette dernière connaissant les parents de la pauvre petite et le lieu malsain et infecte dans lequel ils habitent, interrogea longuement la petite Simone, qui ne tarde pas à lui faire le récit suivant :

« Depuis 9 mois, un ami de mon père, Edmond Ringeval, terrassier, âgé de 55 ans, m'entraîne chez lui et, pour quelque argent, se livre sur moi à des actes dont je ne connais pas la portée ».

Intriguée, Mme Van Beveren informa les gendarmes, qui interrogèrent la gamine et la firent visiter par un docteur, qui constata que la malheureuse portait les germes d'une maladie vénérienne.

Ils se rendirent donc au domicile du terrassier. Ce dernier nia les faits qui lui sont reprochés ; il n'en fut pas moins dirigé sur la prison de Béthune et écroué.

Quant aux parents, gens de faible esprit et vivant dans une saleté repoussante, ils ne semblent pas émotionnés de ce qui arrive à leur fille.

LA REVISION DE LA LOI
des Assurances sociales

Plusieurs députés ont décidé, au cours d'une réunion qu'ils ont tenue hier, de créer un nouveau groupe chargé de la révision des Assurances sociales, par l'application à cette réforme des principes de la Mutualité. Un *Comité provisoire a été constitué*, sous la présidence de M. H. Laniel.

L'étude de la proposition de loi relative à la suppression des octrois

La Commission de l'Administration générale, départementale et communale, a procédé à l'étude du rapport de M. Trémintin, sur la proposition de loi de M. Garat, relative à suppression des octrois. M. Trémintin, dans un rapport, a mis en lumière les raisons qui militent en faveur de la suppression de l'octroi. Il s'est attaché ensuite à préciser par quelles taxes nouvelles il pourrait être remplacé et a proposé la constitution d'un fonds commun basé sur la perception de ces taxes, qui serait réparti au prorata des recettes d'octrois réalisées dans la dernière année. La commission, tout en se déclarant dans sa grande majorité, favorable au principe de la suppression des octrois, a manifesté son désir de ne point imposer la suppression des octrois mêlés en contraire de donner aux communes des taxes nouvelles leur permettant de récupérer les recettes qui seraient supprimées par la disparition des octrois. La Commission de l'administration générale départementale et communale a émis l'avis, auquel s'est rallié le rapporteur, de laisser aux communes le soin de supprimer elles-mêmes leurs octrois en se servant des recettes nouvelles que la loi en discussion leur permettra d'établir.

Contre l'application des nouveaux tarifs douaniers américains

La Commission des Douanes a voté une motion protestant contre l'application des nouveaux tarifs douaniers votés par l'Amérique.

Voici le texte de cette motion :

« Après avoir examiné attentivement les conséquences des augmentations de droits de douane décidées par les Etats-Unis d'Amérique, la Commission des Douanes de la Chambre des députés constate avec regret :

1° Que les nouveaux tarifs, qui portent sur des branches les plus actives de la production, réduiront sensiblement les exportations françaises dans ce grand pays;

2° Qu'ils aggraveront sérieusement les difficultés qu'un nationalisme économique généralisé fait peser sur les échanges internationaux;

3° Qu'en raison de l'atteinte portée à l'équilibre de leur balance commerciale, les pays qui ont des dettes à régler aux Etats-Unis risquent de voir se produire une tension de leur devise monétaire; estime nécessaire d'adapter les droits français qui sont appliqués aux produits américains au régime duquel vont être soumis les produits français exportés en Amérique; demande au gouvernement d'intervenir immédiatement auprès du Président de la République des Etats-Unis pour obtenir les diminutions de droits nécessaires au maintien des exportations françaises. Dans le cas où cette intervention demeurerait sans effet, la commission des douanes insisterait pour la suppression de la clause de la nation la plus favorisée accordée aux Etats-Unis, jugeant illogique de tair bénéficier ce pays sans aucuns contre-partie des concessions réciproques que se consentent les autres nations.

Le nouveau Ministre de Roumanie à Paris

La gouvernement français a donné son agrément à la nomination de M. Dinu Cezianu, comme ministre de Roumanie à Paris.

Un avion a capoté près de Tunis : un tué, un blessé

Vers midi, un avion du centre militaire de Karouba, près de Bizerte, ayant à son bord le lieutenant de vaisseau Chalemant et le capitaine de frégate Prévost de Saint-Cyr, a capoté à l'atterrissage, au camp d'aviation d'Elnachna, près de Tunis. Le lieutenant de vaisseau Chalemant a été tué, le capitaine de frégate Prévost de Saint-Cyr a été blessé.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 951) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

ARRESTATIONS

L'agent de sûreté Braweycs, a arrêté hier, vers 14 heures, rue Bernard, le nommé Duquenoy Kléber, 27 ans, manœuvre, domicilié 66, rue Bernard, pour infraction à arrêté à interdiction de séjour.

D'autre part, la gendarmerie a procédé à l'arrestation de Germaine Martin,30 ans, sans domicile fixe, originaire de Lillers Pas-de-Calais, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal Correctionnel de Lille, la condamnant à 8 jours de prison pour vol.

Tous deux ont été conduits à Lille à la disposition de M. le Procureur de la République.

FREQUENTATION SCOLAIRE

La Commission scolaire s'est réunie dimanche 15 courant à la mairie pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants. Elle a décidé de procéder à l'affichage à la ports de la Mairie, des noms de MM. Léon Vander Meerschaut, rue et cour d'Estaing, 1 ; Veighe Georges, rue Jacquard 116 ; Dubus, rue Victor-Hugo, 160 ; Marcinkowski, rue Henri-Carrette, 50 ; Jedryczka, rue des Longues-Haies, 180 ; Von Verge Gustave, rue d'Anzin, 15 ; Lepers Zélia, rue de Rome, cour Olivier, 5 ; Bossut, rue Rossini, 32, pour fréquention scolaire irrégulière de leurs enfants. En outre un chef de famille récidiviste est traduit en Justice de Paix.

Dans son audience du 22 mai écoulé, le tribunal de simple police de Roubaix a condamné M. Rommelaere Henri, rue Sainte-Elisabeth, 11, à 11 fr. d'amende et M. Vallaeys Charles, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 16 à 1 fr. d'amende.

Dans l'audience du 5 juin courant le même tribunal a condamné M. Rommelaere Henri rue Sainte-Elisabeth 11 à 15 fr. d'amende ; M. Vandeweghe Henri, rue Edouard-Vaillant Foyers Roubaisiens 37 à 5 fr. d'amende et Maquet Julienne, rue de Mouvaux, cour Sion 7, à 5 jours de prison pour fréquentation scolaire irrégulière de leurs enfants.

BOCK MEYERBEER PUR..... .....ORGE

UNION DES COMMERÇANTS DES HALLES

Nous avons fait part à nos lecteurs de la louable initiative de l'Union des Commerçants des Halles. Ils ont dans la tête l'excellente idée de faire baisser le coût de la vie. S'ils y parviennent. Ils seront bénis dans le cœur de tous les consommateurs qui entendent toujours de bonnes paroles sur la question. Et ça ne suffit pas.

Grâce à une entente intervenue entre plusieurs négociants aux Halles, une Union est née. Elle ne manque ni d'initiative ni de caractère. Elle a déjà adopté, pour toutes les ventes, un système de distribution de tickets primes numérotés. Ces tickets remis à tout acheteur comportent certains avantages.

C'est ainsi que nous apprenons que la ménagère détentrice du ticket n. 1485 a droit à vingt francs de marchandises diverses, à prendre chez les commerçants adhérents à l'Union. C'est un début.

SERVICE PUBLIC DE VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE

Aujourd'hui 20 juin, à 8 h. 30 et à 15 h. 15, séance de vaccination antidiphtérique gratuite au service d'hygiène, rue de Cassel, 45.

Sociétés et comités

MUTUELLE NADAUD. — Les Commissions rappellent que tous les sociétaires sont inscrits à la Caisse Autonome de Retraites de l'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord. Pour ceux, âgés de moins de 50 ans, et inscrits à la société avant le 31 décembre 1926, un versement a été fait.

Les sociétaires âgés de plus de 50 ans et surtout les anciens combattants ont intérêt à effectuer un versement avant le premier juillet.

Une permanence fonctionnera au siège pour les versements que les anciens combattants doivent effectuer avant le premier juillet.

Il auront à fournir en outre, s'il s'agit d'un ancien combattant : une copie certifiée conforme par le Maire du certificat lui donnant droit au port de la médaille interalliée, de sa carte de combattant ou du certificat provisoire en tenant lieu ou de sa citation, s'il est titulaire de la croix de guerre.

S'il s'agit d'une victime de la guerre (orphelin, veuve ou ascendant), le bulletin de décès du parent portant « Mort pour la France ».

COMITE DES FETES ENTREPONT, ORAN, CARTIGNY, BUTIN. — Réunion du Comité vendredi 20 à 20 h., au siège, rue Delespaul, présence indispensable. Dimanche 22 courant, à 10 h. au siège, école des garçons ; les demoiselles du quartier sont invitées à se présenter pour l'élection de la Ide du Soleil et de ses demoiselles d'honneur.

UNION NATIONALE DES EVADES DE GUERRE. (Groupement de Roubaix et environs). — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 22 juin au siège à 9 h. 30. Devant l'importance de cette réunion, tant pour le vœux qui seront présentés que de la lecture du rapport du délégué aux Congrès de Paris, la commission insiste d'une façon toute particulière pour que les sociétaires soient nombreux. La date et le lieu de l'excursion y seront définitivement arrêtés.

JOYEUX ACCORDEONISTES DU CUL-DE-FOUR — Samedi 21, répétition générale en vue des concerts du 22 au Bon Poste et du 29 à Marchiennes Ville. Dimanche, départ à 14 h. 30.

FANFARE DE TROMPETTES LES DEVOUES. — Répétition générale ce soir, vendredi à 20 h. Nouveaux morceaux à l'étude.

GROUPE FLAMAND. — Assemblée de la mutuelle flamande « Le Bien être du Travailleur » au siège, à la Paix, dimanche 22 juin.

GROUPE FLAMAND VOORUIT. — Les groupes sont invités à se rendre au meeting à Croix, chez M. Seigneur, rue de Chesquière, samedi 21 juin à 15 heures.

ETAT CIVIL

Naissances : Françoise Lepoutre, rue Dammartin, 20 ; Félix Dasprez, rue Rubens, 39 ; Michel Beaubois, rue Cuvier, 6 ; Stanislas Deniliczyk, rue de Blanchemaille, 160 ; Guy Florin, rue d'Oran, 160 ; Henri Robert, rue du Général-Sarrail, 37 ; Roger Demuyter, rue Desrix, 36.

Publications : Etienne Philips, mécanicien, rue du Fontenoy, 64, et Madeleine Diguet, servante, à Lisieux ; Emile Barbier, employé des postes, boulevard de Reims, 130, et Marie Bouteller, couturière, à Dunkerque ; Emile Vandenbussche, journalier, rue Edouard-Vaillant, 14, et Blanche Sueur, ouvrière d'usine, à Petite-Synthe ; Gaston Walker, plombier-zingueur, à Wattrelos, et Yvonne Devresse, soigneuse, rue Franklin, 138 ; Emile Thiry, teinturier, rue de l'Ermitage, 26 bis, cour Billot, 21, et Clémentine Puchois, à Lens ; Stanislas Zyranski, bétonneur, rue de Toulouse, 29, et Marianne Thorzepa, peigneuse, rue de Toulouse, 29 ; Emile Vertriet, terrassier, à Wattrelos, et Adèle Carpentier, soigneuse, rue de la Planche-Trouée, 16.

Décès : Clémence Vancoppenolle, épouse Delmotte, 65 ans, rue de Soubise, 70, cour Mulle-Gadenne, 6 ; Michel Delayen, 4 mois, rue E.-Vaillant, Foyer Roubaisien, 40 ; Marcel Nyttens, époux Degueldre, 24 ans, rue Desaix, 19 ; Marie Rotzinnem, épouse Batini, 32 ans, rue du Fort, 30.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Roubaix. Organisation compl. de convois. T. 3-05

WATTRELOS

CONTRAVENTIONS. — Le service de police a dressé contravention au sieur Chenterie Gustave, 54 ans, rue de l'Union, 26, pour ne pas avoir prévenu la police, qu'une scène de désordre avait eu lieu, dans son établissement, et au sieur Davaux Adrien, 37 ans, économe, 34, rue Saint-Joseph, pour ne pas avoir fait renouveler sa carte d'identité d'étranger, périmée depuis le 31 décembre 1926.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE WATTRELOS. — Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui vendredi 20 juin à 19 heures 30 à la mairie.

COMITE DES FETES DU PLOUYS. — Réunion de tous les commerçants des quartiers du Plouys, du Nouveau Riche et du Nouveau Monde, le jeudi 26 juin, à 20 heures, chez le président, M. Camille Duret.

Ordre du jour : Dispositions à prendre en vue de la ducasse du 15 août 1930.

AUX « ENFANTS DE LA LYRE ». — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, répétion générale, au siège, salle Vanhautteghem, 2, rue J.-Jaurès.

ETAT CIVIL. — *Naissances :* Odette Velghe, carrière Delva, 12 ; Jules Parent, rue des Fossés, 57.

Publications : Jean Wromski, houilleur, à Montigny-en-Gohelle, et Marianne Rozanski, s. p., à Montigny-en-Gohelle ; Henri Verdevoir, employé de chemin de fer, et Joséphine Blaise, s. p., à Wattrelos.

Décès : Estéphanie Castel, veuve Depelchin, 78 ans, sentier de la Belle-Promenade, 5.

CROIX

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira en séance publique le dimanche 22 juin, à 9 h. du matin.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Réunion de la commission administrative le samedi 21, à 19 h. 30, au local. — A l'ordre du jour : Dispositions à prendre en vue de l'assemblée générale trimestrielle qui aura lieu le dimanche 29 juin, salle des fêtes, à 15 h. 30, suivie d'une tombola, pour les membres présents, et du paiement des allocations de juin.

HARMONIE MUTUELLE DE CROIX. — Répétitions générals tambours et clairons, vendredi 20, à 20 h. 30, au siège. Instructions pour le concert du 22, à l'Hôtel de Ville.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion de la ducasse annuelle du quartier de l'Allumette, les établissements publics de la Ville pourront rester ouverts durant les nuits du samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 juin.

Les tenanciers munis de l'autorisation exigée, pourront jouer de la musique et laisser danser dans leur établissement jusque minuit, les trois jours sus-indiqués.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Tahon Pierre, rue Basse, 42. — Nuttin Gérard, rue Jacquard, 32. — Houzet Jacques, rue Dupleix, 2. — Vandeplassche Pascale, rue du Boulevard, 45. — Dupir Ariette, rue Jean-Jaurès, 223.

Publications. — Venthournout André et Delvove Marguerite. — Dumery Raymond et Clément Georgette. — Berenne Gaston et Bruggeman Rachel. — Caucheleux Georges et Thomas Jeanne. — Mses Paul et Timmermans Henriette. Wettel André et Masqueller Flore. — Demarlière Marc et Débusschère Fernande. — Verbrouck Emile et Bonte Léa. — Goetheis Pierre et Weil Hélène.

WASQUEHAL

CHUTE GRAVE DANS UNE TEINTURERIE. — Un accident assez grave s'est produit à la teinturerie Hannart frères, rue de Flers, où l'ouvrier Clément Delmarle, 48 ans, demeurant à Wasquehal, 4, rue Delerue, monté sur un chariot pour étendre une pièce de tissus, a soudainement perdu l'équilibre et a fait une chute sur la main. Il fut relevé portant une fracture des deux os de l'avant-bras gauche à sa partie inférieure, et des contusions du bras droit avec plaie superficielle du coude. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Butin, qui prescrivit une incapacité de travail de deux mois, Delmarle fut reconduit à son domicile.

BLESSE PAR LA CHUTE D'UN ARBRE. — Occupé pour l'entreprise Michel Legrand, au déchargement de bateaux d'arbres, le sieur Adrien Devadder, 34 ans, 167, rue de Mouveaux, à Tourcoing, a été atteint par la chute d'un arbre. L'ouvrier qui porte un écrasement de la phalangette de l'annulaire droit, devra subir une incapacité de travail de cinq semaines.

BLESSE AU TRAVAIL. — A l'usine de Seint-Gobain, ouvrier Roméin Duquenhoo, 26, rue Jacquart, à Croix, s'est blessé au pied au cours de son travail et porte une entorse de l'articulation du gros orteil du pied droit. 12 jours.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone de jour 9.85
(Téléphone de nuit : **9.51 à Roubaix**, bureaux de « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing »
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

Le fonctionnement de la Caisse d'Epargne en 1930

Les opérations de la Caisse d'épargne sont, avec d'autres indices économiques, susceptibles de nous renseigner sur l'état de prospérité de la Cité. Il est certain que les travailleurs — clients habituels de l'épargne — ne placent que le superflu et que, le nombre et l'importance des opérations est de nature à nous aider à nous faire une opinion.

Le rapport sur le fonctionnement à Tourcoing, d'cet établissement de prévoyance en 1929, établi par M. Félix Desurmont, président, s'achève sur la conclusion suivante qui est très suggestive.

« L'effort accompli par notre établissement, depuis l'année 1913 » apparaît dans les chiffres indiqués ci-après :

Il était dû, à nos déposants au 31 décembre 1913 : 18 millions 784.981 francs ; il leur est dû au 31 décembre 1929 : 189 millions 594.668, soit le coefficient 10.

Et le rang qu'il s'assigne dans les 671 caisses d'épargne existant, résultera de la comparaison ci-dessous :

A la fin de 1913, la Caisse des Dépôts et Consignations avait en dépôt 4 milliards 110 millions.

Fin 1929, ce dépôt atteignait 20 milliards 200 millions, soit le coefficient 5.

Il est donc clair que la ville de Tourcoing est une des villes de France où le principe de l'économie et le sentiment de prévoyance sont le plus développés, puisque ses versements à la Caisse d'Epargne sont le double ceux dans la moyenne générale.

QUELQUES CHIFFRES

Quelques chiffres d'ailleurs, confirmeront cette opinion. Au 1er janvier 1929, on comptait 56.996 livrets, ce nombre,au 31 décembre atteint 58.513.

Cela représente une proportion de 475 déposants par 1.000 habitants. En 1928, on ne comptait par 1.000 habitants, que 463 déposants.

Au 1er janvier 1929, le solde dû était de	171.978.747 22
Les recettes effectuées au cours de l'année se présentent ainsi : Versements reçus de 51.336 opérations	60.535.977 »
Crédits de livrets transférés 40	158.154 82
Ensemble	232.672.879 04
Intérêts au 31 décembre.....	6.623.079 12
Total	239.295.958 16
De ce total il faut déduire : 20.907 opérations de remboursement	19.636.085 56
26 débits de livrets transférés...	60.234 22
Opérations réciproques au nombre de huit.....	2.984 24
41 remboursements par prescription trentenaire.....	987 40
Total	19.701.289 42
Il reste donc dû aux déposants, au 31 décembre 1929.....	189.594.668 74

Il ressort de cette situation que les opérations ont occasionné un mouvement de caisse de 110.306.421 fr. 24. Le solde dû aux déposants est supérieur de 17.615.921 fr. 52 à celui de l'année 1928.

Ce solde représente une moyenne de 3.240 f. 20 par livret et de 1.541 fr. 22 par habitant.

En 1928 la moyenne était de 3.017 fr. 38 par livret et de 1.398 fr. 20 par habitant.

Ces constatations sont tout à fait consolantes. Elles prouvent à l'évidence que Tourcoing est non seulement une ville où l'on travaille mais aussi où l'on épargne. Et cela ne saurait surprendre quand on analyse ce que nous appellerons le côté moral de Tourcoing: Ville sage, calme, laborieuse, où chacun accomplit son labeur dans la joie de produire et de participer à un effort collectif, sans négliger l'adhésion la plus grande possible à la Prévoyance qui prépare la quiétude des vieux jours. **E. B.**

DOMMAGES DE GUERRE
recherchés, toutes régions. Frais à me charge. PAIEMENT COMPTANT. Fonds chez notaire DEGRIV, 201, Rd de la Liberté, LILLE. T. 60-42

Deux incendies à Tourcoing

DANS UNE BONNETERIE : 10.000 FRANCS DE DEGATS

Voici recenue la belle saison pour les incendies. Hier, à 11 h. 25, les sapeurs-pompiers étaient avertis téléphoniquement que le feu venait d'éclater à la fabrique de bonneterie Delmasure et Cie, 79, rue de Tournai, à la suite de l'échauffement d'un moteur électrique. Partis avec le fourgon mixte et la grande échelle, les pompiers purent repartir 20 minutes après, le feu ayant été maîtrisé à l'aide de seaux d'eau.

Le moteur est perdu et des marchandises ont été détériorées, le tout valant une dizaine de mille francs.

DANS UN LAVAGE DE LAINE : 50.000 FRANCS DE DEGATS

Vers 16 heures, les pompiers étaient de nouveau appelés d'urgence 43, rue de la Blanche-Porte, aux usines Dupont, lavage et carbonification de laines. Le feu avait été produit également par l'échauffement excessif d'un moteur. Il prit rapidement une importante extension dans la salle des machines. Le capitaine Colmant, commandant les pompiers de Tourcoing, fit isolé le foyer et, à l'aide de 4 grosses lances, parvint en un quart d'heure à circonscrire le fléau. Mais ce quart d'heure avait suffi pour qu'il y ait 50.000 fr. de dégâts dans la machinerie. La bonne marche de l'usine n'a pas été entravée et il n'y aura pas de ralentissement dans le travail. Les dégâts consistent surtout en machines, toitures boiseries détériorées.

Un piquet de garde fut laissé pour la nuit.

APRES LES FETES DE LA FIN DE LA GUERRE

Le Comité nous communique le palmarès suivant :

Retraite aux flambeaux : 1 prix de 50 fr. à M. Pauwels ; 1 prix de 20 fr. à Mlle Delegère, rue du Dahomay ; 1 prix de 10 fr. à M. Neuvejans, rue des Girondins et 1 prix de 10 fr. à M. Turk, rue Jourdan.

Concours carnavalesque : 1er catégorie, plus beaux chars : 1er Prix Le Printemps en fête ; 2. Symphonie Vénitienne ; 3. Les Moissonneurs ; 4. Les Frères d'Armes.

Deuxième catégorie, plus beaux groupes : 1er prix avec félicitation des jury : Les Manufacturiers Roubaisiens ; 2. Les Joyeux Trouvères ; 3. Les Rapins ; 4. Les 5 Moulins ; 5. Les Joyeuses écolières et deux primes d'encouragement de 50 fr. aux groupes Egyptiens et aux Zoros.

Troisième catégorie : 1er prix avec félicitations des jury : Paysans hollandais ; 2. Clown franco-belge ; 3. L'original promène ses enfants ; 4. Le clown et son gosses ; 5. République ; 6. Moulin ; Suzette et son meunier ; 7. Mariage nègre ; 8. Try-Porteur fleuri. Prix d'Encouragement de 20 francs aux Soleils, Bohémien, Les Manchons, Couple Japonnais, Bohémiene, Double Pette et Patachon ; Pierrots noirs et les Pharaons d'Or et d'Argent.

Quatrième catégorie : 1. Reine des Huîtres Perlières ; 2. Princesse Algane ; 3. Miss Printemps ; 4. Seigneur de la Cour d'Hamlet ; 5. Bergère Louis XV ; 6. Espagnole.

Cinquième catégorie : 1. Le Pigeonnier ; 2. Le Porion ; 3. Arts Moderne ; 4. Sa Majesté Etiquette ; 5. La vache du pauvre ; 6. Marchand de moulins à vent ; 7. Marchande de mouline à vent.

Sixième catégorie : 1. Enfant hollandais ; 2. Comme papa comme maman ; 2. ex-æquo, Pierrot et Pierrette ; 4. Poupée moderne ; 5. Papillon ; 6. Innocence ; 7. Pierrot et Pierrette ; 8. Vélo-Fleuri ; 9. Le Soleil ; 10. Le Terrot ; 11. Danseuse ; 12. Colombine ; 13. Clown.

LES GRANDES FETES DU BLANC-SEAU

Le quartier du Blanc-Seau est un des plus vivants de Roubaix-Tourcoing ; nous disons de Roubaix-Tourcoing, car il est à cheval sur les deux grandes cités, et participe à leur vie commune. La rue de Mouvaux, la rue du Fresnoy, ne changent même pas de dénomination en passant d'un territoire à l'autre. La présence des deux canaux amène encore une augmentation d'activité dans ce quartier qui groupe vingt mille âmes, près du quart de la population totale de la Ville de Tourcoing. Les comités des fêtes, Blanc-Seau, Congo, Fresnoy, sont extrêmement actifs, et profitent, dans les festivités qu'ils organisent, de la présence à Tourcoing-Blanc-Seau du square Lyman et des magnifiques établissements du Fresnoy.

Nous avons déjà signalé les fêtes très importantes qui se dérouleront dans le quartier, les 21, 22, 28 et 29 juin.

Le comité d'honneur est placé sous la présidence de M. Dron, sénateur-maire.

La commission a élaboré et mis sur pied un programme de choix dont nous donnons un aperçu :

Samedi 21 : à 19 h., promenade flamande avec le concours de la Clique Scolaire ; à 20 h., place du Blanc-Seau, concert de nuit avec intermèdes comiques.

Dimanche 22 : à 7 h., réveil en fanfare ; toute la matinée, gonflement du ballon le « Blanc-Seau », place du Blanc-Seau ; à midi, concert par l'Harmonie du Point-Central ; à 13 h. 30, rallye-ballon cycliste et motocycliste; à 15 h., défilé du cortège carnavalesque devant les trois jurys, concours de chars, mesques et travestis, fête de la chanson dolée de 12.000 fr. de prix ; à 18 h. 30, au kiosque, concert par la Musique municipale de Mouvaux et l'Orphéon des Travailleurs de Mouscron ; à la nuit, grand concours d'illuminations et de décorations.

UNE FETE DE CHARITE A LA BOURSE DU TRAVAIL

Le dimanche 22 juin, à 16 h., dans la grande salle de la Bourse du Travail, 136, rue de Guisnes, aura lieu un grand concert artistique donné au profit d'une mère de famille aveugle. Au programme, nous relevons l'ouverture, par l'orchestre, dirigé par M. Pierre Tordeur ; MM. Paul Vandenberghe, chanteur de genre ; Delaselle, dans son répertoire ; Mlle A. Colifi, chanteuse ; l'X mystérieuse ; MM. Quévrin, le Chemineau, 1er prix du concours de Roubaix ; Marius, chanteur à voix ; le joyeux Carlos, comique, dans son répertoire ; les Richardos, clowns réputés des grands circuqés de France.

Vu le but philanthropique de la matinée, le public aura certainement à cœur de venir nombreux.

Sociétés & Comités

AVIS IMPORTANTS AUX COMBATTANTS BELGES. — Les membres de la section de Tourcoing des A.C.B., mutilés, invalides, veuves, orphelins, ascendants et enfants de combattants, détenteurs de livrets de caisse d'épargne délivrés par le Gouvernement Belge, sont priés de déposer ces livrets au siège, 36, rue d'Austerlitz, afin de faciliter l'inscription des intérêts. Dernier délai, mercredi 25 courant.

Excursion à Anvers. — L'excursion à Anvers, le 27 juillet, suscite un très vif intérêt de la part de nos membres. L'Exposition Internationale coloniale et maritime et d'art flamand obtient le plus vif succès, la visite du jardin zoologique, le deuxième du monde, laissera un souvenir ineffaçable à ceux qui auront eu le bonheur de le visiter. Prix, 35 fr., en autocar très confortable.

Volontaires de guerre. — Les volontaires de guerre belges sont priés de se présenter dans le plus bref délai, au siège, afin d'y remplir un formulaire les intéressant d'une façon toute spéciale.

ANCIENS COMBATTANTS (Groupe de La Tossée) — La Commission rappelle aux adhérents que la réunion mensuelle de tous les membres du Groupe aura lieu dimanche prochain 22 courant à 11 h. au siège, 4, rue de la Fonderie.

Des renseignements très importants et complémentaires seront donnés sur la Mutuelle Retraite et les Assurances Sociales.

— **Groupe du Blanc-Seau.** — La Commission du Groupe a décidé de prendre part au cortège organisé dimanche prochain à l'occasion des fêtes du Blanc-Seau avec un char-aumônière au profit de la Caisse de Secours du Groupe. Elle invite les adhérents, Assemblée, à prendre part au cortège aux côtés du char ; ceux qui veulent y participer sont priés de donner leur nom au siège, 107, rue de Mouvaux, le plus tôt possible.

D'autre part, la Commission prie les adhérents qui ont des enfants, qui voudraient prendre place sur le char-Aumônière, de donner leur nom au siège avant dimanche matin.

Pour les intéressés, le rassemblement aura lieu au siège à 13 h. 30 pour la distribution des brassards et des écharpes pour les enfants.

FANFARE LES INTIMES. — Vendredi 20 juin, à 19 h. 15, répétition générale obligatoire : étude du programme à exécuter le dimanche 22 juin, fêtes du Blanc-Seau, au cours de la répétition, instructions seront donnés par le président pour le voyage à Anvers. Inscriptions des enfants pour le cours de solfège, tous les vendredis de 19 à 21 h.

FANFARE CYCLISTE. — Samedi 21, à 8 h., répétition générale. Instructions pour le meeting d'Artiation de Ronchin le 22 ; présence indispensable.

AMICALE COLBERT. — En raison de l'excursion au Mont de l'Enclus, le Foyer Colbertiste sera fermé dimanche prochain 22 courant. Il est rappelé aux excursionnistes que les tickets de chemin de fer seront remis samedi soir, de 19 à 20 h., au Foyer, 10, rue de Gand.

ETAT CIVIL

Naissances. — Ginette Vervaeke, rue Voltaire, 166. — Joseph Polondi, rue Nationale, 122. — Robert Delbaussée, rue du Cœur-Joyeux, 53. — Roger Attenelle, rue Nationale, 122. — André Nys, rue Boileau, 33.

HALLUIN

DON AU VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — La société colombophile « L'Isolé », établie chez Henri Leinge, cabaretier, chemin de Lottsel, 105, a remis aux vieillards de l'Hospice, son secrétaire, une somme de 820 francs, dont 750 francs ont été distribués comme sou de poche et 70 francs en vine et liqueurs.

Les chers vieux se sont montrés très touchés de cette marque de générosité, familière à la société, qui la renouvelle chaque année.

AU GROUPE DES A.A.C. — Le groupe des anciens des armées d'occupation d'Halluin organise jour dimanche 29 juin, une réception en l'honneur de son président d'honneur, M. Paul Lemaître-Leroux.

Une réunion aura lieu ce jour-là, à midi au foyer de la Paix, rue Emile-Zole.

RONCQ

AU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 15 juin

Sous la présidence de M. Jules Cornet, maire 20 conseillers présents.

Le Conseil arrête à partir du 1er mai, au taux de 30 fr. plus 30 fr. de majoration à la charge de l'Etat, le montant de l'allocation mensuelle à attribuer aux vieillards, infirme et incurables privés de ressources. D'autre part, il fixe à 7 fr. 50 le taux de l'allocation journalière à servir aux bénéficiaires de l'assistance aux femmes en couches.

Il accorde le dixième supplémentaire et les frais de gestion au receveur municipal et décide d'admettre en non valeurs divers produits irrécouvrables se montant à la somme de 188 fr. 30.

L'assemblée vote le contingent communal nécessaire pour la péréquation de la pension de l'ex-brigadier garde champêtre Dhalluin, actuellement en retraite.

Inspection sanitaire des écoles. — Le Conseil adopte les propositions de la Ligue d'Hygiène sociale de Linselles, pour le contrôle médical scolaire des enfants des écoles de Linselles, Bousbecque, Roncq, sur la base de 1 fr. par tête d'habitant, et décide que ce service pourra fonctionner dès le 1er juillet.

Hospice. — Comptes de 1929: recettes 182.306.14 dépenses 130.979.73. Budget additionnel 1930 : recettes, 10.431,43 ; dépenses, 98.83,77. Budget primitif 1931 : recettes, 120.447,25 ; dépenses 129.287,86. Approuvés.

Bureau de Bienfaisance. — Comptes de 1929 : recettes, 76.573,52 ; dépenses, 66.142,09. Budget additionnel 1930 : recettes, 10.431,43 ; dépenses, 10.290,57. Budget primitif 1931 : recettes et dépenses, 50.000 fr. Approuvés.

Commune. — Comptes administratifs et de gestion pour l'exercice 1929 : en recettes 846.901,86 ; en dépenses, 529.333,44. D'où un reliquat de 317.568,42.

Le budget additionnel de la commune, pour l'exercice 1930 est arrêté en recettes à la somme de 321.941 fr. 93 et en dépenses à celle de 321.601 fr. 16.

Adduction d'eau potable. — M. le Maire rend compte des conversations qui ont eu lieu entre les municipalités des si Ncommunes, et de la réponse de la société des Eaux du Nord.

A l'unanimité, le Conseil est d'avis de retenir les propositions de la société des Eaux du Nord et autorise le Maire à rendre définitif et viable le projet de contrat présenté par cette société.

Electrification rurale. — Le Conseil décide, à l'unanimité, que M. Giard, ingénieur-conseil du syndicat des communes sera chargé de poursuivre jusqu'à exécution, le projet d'électrification de la campagne de Roncq et adopte le barème des honoraires qui lui seront alloués.

M. Vanhoorde signale qu'à différentes reprises des conducteurs de tramways ont refusé de prendre des voyageurs à certains arrêts facultatifs.

Cette affaire sera signalée à la Compagnie.

Une indemnité locative mensuelle de 30 fr. est accordée au receveur municipal.

Après avoir examiné quelques questions de voirie et autres, le huis-clos est prononcé pour l'examen d'affaires diverses et des demandes d'assistance.

AU GROUPE DES « EMBUSQUES DE L'AVANT ». — Les membres des « Embusqués de l'Avant » et des victimes de la guerre sont informés que l'assemblée générale aura lieu au siège, chez M. Vandamme Henri, rue de Lille, le dimanche 22 juin, à 16 heures.

CASINO de SAINT-AMAND
Ouverture de son Dancing, de ses Salles de Jeux, Boule, Bincara, Cadre idéal en pleine forêt. Cadre et Restaurant réputé.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LES VIEUX MUSICIENS A L'HONNEUR. — La Musique Municipale de Neuville fêtera, dimanche prochain 22 juin, trois anciens musiciens, qui comptent chacun 50 années de présence au sein de la société.